

# Prise en compte de l'environnement dans les relations sociales

-

**AEJQS**  
**25 avril 2023**

Gépy KOUDADJE

Avocate et fondatrice du cabinet Exso  
gepy.koudadje@exso.work

<https://exso.work>

# **Présentation du cabinet**



**Le cabinet Exso**, créé en janvier 2022, est le premier cabinet alliant les **expertises juridiques et économiques** en matière de relations sociales pour accompagner les entreprises dans la transition vers une **croissance durable**.

Le cabinet porte une attention forte à l'impact des **transitions énergétiques et climatiques** sur la **performance économique et sociale** des entreprises. Il intervient en droit social tant en matière de conseil que de contentieux.

A vertical bar on the left side of the page, composed of six colored segments: a light beige segment at the top, followed by five brown segments of varying shades. 

## Sommaire

**EXSO**

### **1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat**

### **2. Mise en œuvre d'un dialogue économique, social et environnemental**

### **3. Relations individuelles de travail et environnement**

### **4. Mise en œuvre d'une stratégie sociale durable**

### **5. Bibliographie**

# **1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat**

## **1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat**

### **1.1 Changement climatique**

### **1.2 Notion de sobriété**

### **1.3 Provenance des émissions de GES en France en 2021**

### **1.4 Bilan des émissions de GES**

### **1.5 Exemple du numérique**

# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

EXSO

## 1.1 Changement climatique

- ❖ Les gaz à effet de serre (GES) ont un rôle essentiel dans la régulation du climat.
- ❖ Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, l'homme du fait de ses activités a considérablement accru la quantité de GES (CO<sub>2</sub>, méthane, protoxyde d'azote...) présents dans l'atmosphère.
- ❖ L'équilibre climatique naturel est modifié et le climat se réajuste par un réchauffement de la surface terrestre (*source: <https://www.ecologie.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux>*).

## 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

EXSO

### 1.1 Changement climatique



*Source: Vidéo de synthèse du rapport de 2018 du GIEC réalisée par l'association des Citoyens Pour le Climat.*



# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

EXSO

## 1.2 Notion de sobriété

- ❖ Au sens du GIEC, la sobriété s'entend comme « ***un ensemble de politiques, mesures et pratiques du quotidien permettant d'éviter des demandes d'énergie, de matériaux, de biens et de terre, tout en assurant le bien-être de tous les humains dans les limites planétaires. La sobriété ne doit pas seulement concerner les usages ou la demande d'énergie, mais bien l'ensemble des conditions sociales, réglementaires et des infrastructures qui soutiennent une demande en énergie. Pour cette raison, elle doit être inscrite au cœur de la politique climatique et ne pas viser les seuls changements de comportements individuels, mais bien des modifications des infrastructures, des normes juridiques et sociales qui agissent sur cette demande*** » (Haut Conseil pour le Climat, *Dépasser les constats, mettre en oeuvre les solutions, rapport grand public*sept. 2022).

- ❖ Concrètement, les DRH sont appelées à mettre en œuvre des **politiques sociales permettant d'éviter une demande d'énergie, de matériaux, de biens et de terre, tout en assurant le bien-être des salariés.** Il leur revient ainsi :
  - ✓ d'une part, de **décliner les aspects sociaux de la politique environnementale de l'entreprise** en informant et/ou consultant le CSE des conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise,
  - ✓ et, d'autre part, de **contribuer à des modifications des normes juridiques, notamment conventionnelles et contractuelles, agissant sur la demande d'énergie, de matériaux, de biens et de terre.**

## 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

EXSO

### 1.3 Provenance des émissions de GES en France en 2021

- ❖ 30% du secteur des transports,
- ❖ 19% du secteur de l'agriculture,
- ❖ 19% du secteur de l'industrie,
- ❖ 18% du secteur des bâtiments,
- ❖ 10% de la transformation d'énergie,
- ❖ 3% des déchets,
- ❖ -4% des puits de carbone (*Haut Conseil pour le Climat, Dépasser les constats, mettre en oeuvre les solutions, rapport grand public sept. 2022*).

# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

EXSO

## 1.4 Bilan des émissions de GES

<b>1. ÉMISSIONS DIRECTES DE GES</b>	<b>1.1 Emissions directes des sources fixes de combustion</b>	Consommation de combustibles - fioul, bois, gaz naturel... - dans une chaudière (du périmètre organisationnel)
	<b>1.2 Emissions directes des sources mobiles de combustion</b>	Consommation de carburant dans une voiture, un poids lourd ou autre engin (du périmètre organisationnel)
	<b>1.3 Emissions directes des procédés hors énergie</b>	Procédés industriels autres que la combustion tels que la décarbonatation (dans une installation du périmètre organisationnel)
	<b>1.4 Emissions directes fugitives</b>	Fuites (issues du périmètre organisationnel) de fluides frigorigènes, de méthane lors de la décomposition anaérobie des déchets, de protoxyde d'azote lors de l'épandage des engrais
	<b>1.5 Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)</b>	Imperméabilisation de prairies ou forêts (du périmètre organisationnel) pour des besoins d'urbanisme (routes, parkings, bâtiments, etc.), déforestation pour la conversion d'une surface (du périmètre organisationnel) en terre agricole

*Source: Méthode pour la réalisation de bilan de gaz à effet de serre, version 5, juill. 2022, p. 24.*

11

# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

## 1.4 Bilan des émissions de GES

2. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE	2.1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Génération de l'électricité par une centrale (non incluse dans le périmètre organisationnel) thermique, nucléaire ou de production d'électricité renouvelable	4. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AUX PRODUITS ACHETÉS	4.1 Achats de biens	Extraction (ou culture) puis transformation des matériaux pour la production des produits non durables achetés par la Personne Morale : matières premières pour la production, papier, fournitures diverses...
	2.2 Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	Fonctionnement de turbines ou chaudières (hors du périmètre organisationnel)		4.2 Immobilisations de biens	Extraction (ou culture) puis transformation des matériaux pour la production des produits non durables achetés par la Personne Morale : bâtiments et autres infrastructures, véhicules, machines, matériel informatique...
3. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AU TRANSPORT	3.1 Transport de marchandise amont	Transport de marchandises par poids lourd, train, bateau, avion, vélo à assistance électrique, etc. dont le coût est supporté par la Personne Morale	5. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AUX PRODUITS VENDUS	4.3 Gestion des déchets	Collecte et traitement – incinération, compostage, enfouissement, recyclage... – des déchets et effluents issus du périmètre organisationnel
	3.2 Transport de marchandise aval	Transport de marchandises par poids lourd, train, bateau, avion, vélo à assistance électrique, etc. dont le coût n'est pas supporté par la Personne Morale		4.4 Actifs en leasing amont	Production, utilisation, entretien, fin de vie de biens – véhicules, logements, engins – qui sont loués par la Personne Morale à des tiers qui en sont les propriétaires
	3.3 Déplacements domicile-travail	Voiture, transport collectif, deux-roues motorisé, vélo à assistance électrique, etc. utilisé par l'employé-e pour se rendre au travail		4.5 Achats de services	Activités donnant lieu à la production d'un service – banque, publicité, conseil, étude technique... – acheté par la Personne Morale
	3.4 Déplacements des visiteurs et des clients	Avion, train, voiture en location, taxi, vélo à assistance électrique, etc. ou transport collectif urbain utilisé par le visiteur ou client pour se rendre dans une des installations du périmètre organisationnel		5.1 Utilisation des produits vendus	Production de l'énergie et des matières consommés pendant toute leur durée de vie par les produits vendus durant l'année de reporting par la Personne Morale
	3.5 Déplacements professionnels	Avion, train, voiture en location, taxi, vélo à assistance électrique, etc. ou transport collectif urbain utilisé pour le déplacement professionnel		5.2 Actifs en leasing aval	Production, utilisation, entretien, fin de vie de biens – véhicules, logements, engins – qui appartiennent à la Personne Morale et sont loués à des tiers qui en sont les utilisateurs
			6. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES	5.3 Fin de vie des produits vendus	Collecte et traitement – incinération, compostage, enfouissement, recyclage... – lors de leur fin de vie des produits vendus durant l'année de reporting par la Personne Morale
				5.4 Investissements	Activités et projets financés par la Personne Morale
				6.1 Autres émissions indirectes	Sources d'émissions indirectes découlant des activités de la Personne Morale et qui ne peuvent être comptabilisées dans l'un des autres postes

Source: Méthode pour la réalisation de bilan de gaz à effet de serre, version 5, juill. 2022, p. 24.

# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

## 1.4 Bilan des émissions de GES

MÉTHODE RÉGLEMENTAIRE VERSION 5		MÉTHODE RÉGLEMENTAIRE VERSION 4	
Catégorie	Poste	Catégorie	Poste
1. ÉMISSIONS DIRECTES DE GES	1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion	1. ÉMISSIONS DIRECTES DE GES	1. Émissions directes des sources fixes de combustion
	1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion		2. Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	1.3 Émissions directes des procédés hors énergie		3. Émissions directes des procédés hors énergie
	1.4 Émissions directes fugitives		4. Émissions directes fugitives
	1.5 Émissions issues de la biomasse (bois et forêts)		5. Émissions issues de la biomasse (bois et forêts)
2. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE	2.1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	2. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE	6. Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité
	2.2 Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité		7. Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, de chaleur ou de froid
3. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AU TRANSPORT	3.1 Transport de marchandise amont	3. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES	12. Transport de marchandise amont
	3.2 Transport de marchandise aval		17. Transport de marchandise aval
	3.3 Déplacement domicile-travail		22. Déplacements domicile-travail
	3.4 Déplacements des visiteurs et des clients		16. Transport des visiteurs et des clients
	3.5 Déplacement professionnels		13. Déplacements professionnels
4. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AUX PRODUITS ACHETÉS	4.1 Achats de biens (inclut l'ex-poste 8 et une partie de l'ex-poste 9)	3. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES	8. Émissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7
	4.2 Immobilisations de biens		9. Achats de produits ou services (déormais réparti entre les postes 4.1 et 4.5)
	4.3 Gestion des déchets		10. Immobilisations de biens
	4.4 Actifs en leasing amont		11. Déchets
	4.5 Achats de services (inclut une partie de l'ex-poste 9)		14. Actifs en leasing amont
5. ÉMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES AUX PRODUITS VENDUS	5.1 Utilisation des produits vendus	3. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES	6. Achats de produits ou services (déormais réparti entre les postes 4.1 et 4.5)
	5.2 Actifs en leasing aval		18. Utilisation des produits vendus
	5.3 Fin de vie des produits vendus		21. Actifs en leasing aval
	5.4 Investissements		19. Fin de vie des produits vendus
	Inexistant (les franchises sont à consolider dans le périmètre organisationnel de la Personne Morale)		15. Investissements
6. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES	6.1 Autres émissions indirectes	3. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES	20. Franchise aval (a été supprimé)
			23. Autres émissions indirectes

❖ Correspondance des catégories et postes entre les versions 4 et 5 de la méthode réglementaire.

Source: Méthode pour la réalisation des bilans de gaz à effet de serre, version 5, juill. 2022, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, p. 105.

# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

EXSO

## 1.5 Exemple du numérique

- ❖ Selon un rapport remis au ministère de la transition écologique et au ministère de l'économie, l'ADEME et l'ARCEP considèrent que la **consommation de biens et services numériques** représente **2,5% du total de l'empreinte carbone annuelle de la France**.
- ❖ D'autres études l'estiment à 3,2% (EpE, « *Le numérique, allié ou ennemi de la transition écologique*, p.12).
- ❖ La **consommation électrique annuelle** induite par ces usages correspond à **10% de la consommation électrique française**.
- ❖ Selon GreenIT.fr, le numérique aurait entraîné la **consommation en 2020 de 59 millions m<sup>3</sup> d'eau douce, soit 2,2% de la consommation annuelle française**. Il aurait été responsable de l'excavation de 4 milliards de tonnes de terre.

# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

## 1.5 Exemple du numérique

- ❖ Les **terminaux** sont à l'origine de la majorité des impacts environnementaux du numérique (de **64% à 92%** selon l'indicateur),
- ❖ Viennent ensuite les **centres de données** (serveurs, équipements réseaux et baies de stockage) (**de 4 à 22%**),
- ❖ Puis les **réseaux** (de 2 à 14%) (*EpE, « Le numérique, allié ou ennemi de la transition écologique, p.13*).

	Épuisement des ressources abiotiques naturelles - éléments	Épuisement des ressources abiotiques naturelles - fossiles	Acidification	Écotoxicité	Changement climatique	Radiations ionisantes	Émissions de particules fines	Création d'ozone photochimique	MIPS	Production de déchets	Consommation d'énergie primaire	Consommation d'énergie finale (usage)
TIER 1 - Terminaux utilisateur	91,8%	68,4%	79,9%	83,0%	78,7%	67,7%	71,5%	80,0%	78,0%	86,7%	66,3%	63,6%
TIER 2 - Réseaux	4,1%	11,6%	4,9%	1,9%	5,5%	13,0%	9,8%	5,2%	6,8%	5,5%	12,4%	14,1%
TIER 3 - Centres de données	4,1%	20,0%	15,2%	15,0%	15,9%	19,3%	18,7%	14,7%	15,2%	7,9%	21,2%	22,3%

Source: *Evaluation de l'impact environnemental du numérique en France et analyse prospective, Arcep, ADEME 2022, « Décomposition des impacts environnementaux par équipements et infrastructures numériques ».*

# 1. Sensibilisation aux enjeux énergie-climat

EXSO

## 1.5 Exemple du numérique



- ❖ **En France, l’empreinte carbone du numérique pourrait augmenter de 60% d’ici 2040 si rien n’est fait.** Elle représenterait 6,7% de l’empreinte carbone du pays et menacerait le respect de l’accord de Paris. Cette croissance serait portée par l’internet des objets (IoT) et les data centers (*Sénat, rapport d’information sur l’empreinte environnementale du numérique, enregistré à la Présidence du Sénat le 24 juin 2020, p. 9*).
- ❖ Selon GreenIT.fr, le numérique aurait entraîné la **consommation en 2020 de 59 millions m<sup>3</sup> d’eau douce, soit 2,2% de la consommation annuelle française.** Il aurait été responsable de l’excavation de 4 milliards de tonnes de terre.

16



## **2. Mise en œuvre d'un dialogue économique, social et environnemental**

## 2. Mise en œuvre d'un dialogue économique, social et environnemental

EXSO

### 2.1 Attributions environnementales du CSE

- ❖ Les consultations ponctuelles (*C. Trav. art. L2312-8*),
- ❖ Les consultations récurrentes,
- ❖ La Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales (BDESE),
- ❖ Les risques contentieux,
- ❖ Les expertises (expert comptable et expert habilité)
- ❖ Les alertes (« *en matière d'environnement* », « *loi Wasermann* » et « *en matière économique* »),
- ❖ La réunion du CSE en cas d'événement grave ayant porté atteinte ou ayant pu porté atteinte à l'environnement,
- ❖ Demande d'inscription de projet de résolutions climatiques à l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires (*Say on Climate*),
- ❖ La communication publique (échanges avec les salariés, lettre ouverte...).

## 2. Mise en œuvre d'un dialogue économique, social et environnemental

EXSO

### 2.2 Négociation collective

- ❖ BDESE, Commission « *environnement* », « *développement durable* », « *RSE* »,
- ❖ Partage de la valeur ajoutée (intéressement),
- ❖ Mobilités durables,
- ❖ Télétravail,
- ❖ Durée du travail (semaine de quatre jours),
- ❖ GPEC,
- ❖ Base de données *Agreement*, rapport Français, Négociation collective et Environnement (A. Bugada et autres) (<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02940086>).

19

# **3. Relations individuelles de travail et environnement**

### 3. Relations individuelles de travail et environnement

EXSO

- ❖ Recrutement (compétences en matière environnementale, *soft skills*),
- ❖ Rémunération variable,
- ❖ Véhicule de fonction et véhicule de service,
- ❖ Evolution de carrière (diversité).

## **4. Mise en œuvre d'une stratégie sociale durable**

## **4. Mise en œuvre d'une stratégie sociale durable**

**EXSO**

### **4.1 Former tous les acteurs impliqués dans la transition écologique de l'entreprise**

### **4.2 Structurer un plan d'actions**

### **4.3 Intégrer les enjeux environnementaux aux relations sociales**

## 4. Mise en œuvre d'une stratégie sociale durable

EXSO

### 4.1 Former tous les acteurs impliqués dans la transition écologique de l'entreprise

- ❖ **Conseil d'Administration** (code AFEP-MEDEF / maîtrise des enjeux sociaux en matière de durabilité et risques associés),
- ❖ **COMEX** (maîtrise des enjeux sociaux en matière de durabilité et risques associés afin de protéger la marque employeur et se préparer au *reporting* de durabilité vis-à-vis des investisseurs, représentants du personnel, ONG etc...),
- ❖ **Equipe RH** (anticiper les scénarii du GIEC et leurs impacts sociaux pour l'entreprise, rédiger des notes d'information/consultation tenant compte des enjeux environnementaux, formation juridique et économique au dialogue économique, social et environnemental),
- ❖ **Elus du CSEC** (formation juridique et économique au dialogue économique, social et environnemental).



## 4. Mise en œuvre d'une stratégie sociale durable

EXSO

### 4.2 Structurer un plan d'actions

- ❖ **Identifier** les enjeux environnementaux propres à l'activité de l'entreprise et leur impact social,
- ❖ **Déterminer** les transformations sociales à conduire,
- ❖ **Hiérarchiser** les sujets prioritaires,
- ❖ **Définir un plan d'actions** jalonné par l'agenda social.

## 4. Mise en œuvre d'une stratégie sociale durable

EXSO

### 4.3 Intégrer les enjeux environnementaux aux relations sociales

- ❖ **Déterminer** des indicateurs clés de performance, et un plan d'actions propre à chaque indicateur,
- ❖ **Négocier un accord de méthode ou établir une charte sur les transitions énergétiques et climatiques** visant à la mise en œuvre d'une politique sociale et environnementale,
- ❖ **Prendre en compte le point de vue des représentants du personnel et des salariés (parties prenantes)** dans le cadre de la transition de l'entreprise vers des modèles d'affaires créateurs de valeur durable,
- ❖ **Négocier des accords collectifs visant performance économique et environnementale** (renforcement de la marque employeur et du collectif de travail face aux crises énergétiques et climatiques),
- ❖ **Prendre en compte les enjeux environnementaux** dans les contrats de travail (avantage en nature : véhicule, matériel informatique, tablette etc.).

## **5. Bibliographie**

## 5. Bibliographie

EXSO

- ❖ Environnement et dialogue social : quelles informations insérer dans la BDESE ? (G. Cette et G. Koudadje, *ActuEL RH*, 11 mai 2022),
- ❖ Pour un dialogue social et environnemental (G. Koudadje, *Les Echos*, 18 mai 2022),
- ❖ Premiers pas vers un dialogue économique, social et environnemental (G. Cette et G. Koudadje, *Semaine Sociale Lamy*, 23 mai 2022),
- ❖ Engager les salariés dans la sobriété énergétique (G. Koudadje, *Les Cahiers du DRH*, févr. 2023),
- ❖ Directive CSRD : quels enjeux de gouvernance et sociaux anticiper (E. Rapone, J. Dessard Jacques et G. Koudadje, *Semaine Juridique Entreprise et Affaires*, 23 févr. 2023),
- ❖ Un nouveau droit durable des affaires émerge, auquel les DRH devront s'adapter (G. Koudadje, *AEF*, 10 mars 2023),
- ❖ Reporting extra-financier : l'émergence d'un droit durable des affaires (E. Rapone, J. Dessard Jacques et G. Koudadje, *Les Echos*, 28 mars 2023),

28

**Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général.**

**Ce document est destiné à un usage personnel et ne constitue pas un conseil juridique.**